

## Bibliographie

**CHARBONNAGES DE MONCEAU-FONTAINE.** — Etude sommaire de la stabilité du personnel ouvrier aux Charbonnages de Monceau-Fontaine. Service des Affaires sociales. 1958, août, 68 p., 7 fig., 21 x 27 cm.

Dans cet ouvrage, très intéressant, le Service des Affaires sociales s'appuie sur les données théoriques modernes du calcul statistique pour ausculter la stabilité du personnel à la société de Monceau-Fontaine.

Ainsi qu'il est noté dans les préliminaires, la documentation ne permet pas d'établir la relation entre le phénomène et les causes individuelles ou collectives, on doit rester dans le domaine statistique. L'étude a exigé cependant le recours à des sources différentes, le dépouillement d'un grand nombre de fiches particulières et des extrapolations assez difficiles.

La stabilité du personnel est une notion générale: est stable un personnel qui ne se renouvelle pas. Le renouvellement ou « rotation » du personnel s'exprime par un indice conventionnel, il ne caractérise qu'imparfaitement la stabilité du personnel car il ne tient pas compte de la partie stable du personnel. La stabilité est importante à de nombreux points de vue : embauche, sélection, formation, politique d'exploitation et de personnel. Une source d'imperfection provient de ce qu'il existe des entrées et des sorties administratives engendrées par des absences prolongées et non effectives dont il a été tenu compte.

L'ouvrage débute par les données globales, pour l'année 1957, concernant les mouvements du personnel : mouvement absolu des effectifs, intervalle de « non présence » par siège traduit en graphique. On passe à l'analyse de variance d'où on conclut que les différents sièges de la société ne font pas partie d'un « univers commun », on est contraint d'analyser par siège.

Toujours en s'appuyant sur le calcul statistique on aborde successivement les notions de personnel stable — d'instabilité du personnel — de rotation du personnel. Approche du problème de la stabilité en moyenne et longue période. Esquisse de statistique de relation en matière de stabilité. En appendice une comparaison entre les résultats obtenus pour la moyenne des sièges et pour un siège en particulier (le N° 4) permet de conclure que les ordres

de grandeur estimés se vérifient et que dès lors se confirme la validité des formules utilisées.

**O.E.C.E.** — Captage et utilisation du méthane des charbonnages (évolution depuis 1956) décembre 1958 — 122 p. - in-8° - 350 FF — 2, rue André-Pascal, Paris 16<sup>e</sup>.

Du 10 mai au 4 juin 1954, la Mission n° 163 de l'O.E.C.E. a étudié le captage et la valorisation du grisou dans divers bassins européens. Elle était composée d'experts d'Allemagne, Belgique, France, Sarre, Italie, Royaume-Uni, Turquie et Etats-Unis.

Elle a étudié les divers procédés de captage pratiqués au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne, en France et en Sarre. Elle a étudié également les divers procédés d'utilisation du grisou dans ces divers bassins et du gaz naturel dans l'Italie du Nord.

Un premier rapport a été publié en janvier 1956. Il concerne les points suivants :

- Historique et évolution du captage du grisou ;
- Etat actuel des méthodes de captage ;
- Le forage en terrain dur ;
- L'appareillage de contrôle des installations de captage ;
- La statistique de l'évolution du captage en Europe occidentale ;
- L'avenir du captage et son étude scientifique ;
- L'utilisation du grisou comme gaz de ville ;
- Les utilisations industrielles du grisou ;
- Les utilisations chimiques du grisou ;
- Le transport du grisou ;
- Conclusions.

Les experts ont continué à collaborer en vue de suivre le développement de la technique du captage et de l'utilisation dans les divers pays.

Un nouveau rapport formant la suite du précédent a été publié en décembre 1958. Il comporte des articles relatifs aux matières ci-après :

- Progrès récents en matière de captage et de valorisation du grisou en Belgique ;
- Perfectionnements aux méthodes de sondage et des techniques de captage employés en Belgique ;
- Indication des débits de grisou capté en France en 1956-1957 ;
- Evolution du captage et de l'utilisation du grisou en Sarre ;

- Progrès réalisés récemment en Grande-Bretagne dans le captage et l'utilisation du grisou ;
- Calculs préalables du dégagement de grisou dans les chantiers d'exploitation en Allemagne ;
- Renseignements recueillis à la mine expérimentale polonaise Barbara sur les prévisions du débit de grisou ;
- Le captage du grisou à la mine Victoria-Lünen en Allemagne.

#### INSTITUT BELGE DE NORMALISATION

##### Catalogue.

L'Institut Belge de Normalisation vient de publier une nouvelle édition de son Catalogue.

Cette édition au format A 4 (210 × 297) comprend essentiellement trois parties : un répertoire systématique, un répertoire numérique et un répertoire alphabétique.

Pour la première fois, ce Catalogue a été complété par l'indication des publications établies par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), la Commission Internationale de Réglementation en vue de l'Application de l'Équipement Électrique (CEE), la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) et de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le Catalogue (qui est bilingue) peut être obtenu au prix de 150 F, franco de port contre paiement

préalable au compte postal n° 633.10 de l'Institut Belge de Normalisation.

Le montant de la commande devra comprendre la taxe de transmission si celle-ci est due.

#### BELGISCH INSTITUUT VOOR NORMALISATIE

##### Catalogus.

Het Belgisch Instituut voor Normalisatie publiceerde zopas een nieuwe uitgave van zijn Catalogus.

Deze uitgave van het formaat A 4 (210 × 297) omvat essentieel drie delen : een systematisch repertorium, een numeriek repertorium en een alfabetisch repertorium.

Voor de eerste maal werd deze catalogus aangevuld met de aanduiding van de publicaties opgesteld door de Organisation Internationale de Normalisation (ISO), de Commission Internationale de Réglementation en vue de l'Application de l'Équipement Électrique (CEE), de Commission Electrotechnique Internationale (CEI) en de Europese Gemeenschap voor Kolen en Staal.

De Catalogues (die tweetalig is) is verkrijgbaar tegen de prijs van 150 F, portvrij tegen voorafgaande betaling op postrekening n° 633.10 van het Belgisch Instituut voor Normalisatie.

Het bedrag van de bestelling moet de overdrachtstaks bevatten indien deze verschuldigd is.

## Communiqués

### La CECA et la sécurité dans les mines et la sidérurgie.

A. — Après consultation du Comité Consultatif et sur avis conforme du Conseil spécial de Ministres, la Haute Autorité a décidé, au cours de sa séance du 5 décembre 1957, d'affecter, au titre de l'art. 55, chiffre 2 c, du Traité, une aide financière de trois millions d'unités de compte, à utiliser au cours d'une période de 4 années, à des travaux d'études et de recherches concernant :

- la lutte contre les poussières dans les mines de charbon, les mines de fer et les usines sidérurgiques ;
- les « facteurs humains » qui influencent la sécurité du travail ;
- la réadaptation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

B. — Pour définir son action dans le domaine des facteurs humains en relation avec la sécurité, la Haute Autorité a recueilli les avis des commissions consultatives compétentes, lesquelles ont procédé à une revue générale des problèmes posés par l'intervention des facteurs humains dans la sécurité et, afin d'éviter la dispersion des efforts, ont finalement conseillé à la Haute Autorité, pour la première année de travail :

- d'encourager, par l'octroi de subventions, des recherches concernant :
  - la sélection et la formation du personnel
  - les moyens de protection individuelle ;
- de poursuivre des études tendant à préciser les facteurs qui interviennent d'une manière fondamentale dans la genèse des accidents ;
- de poursuivre des travaux complémentaires destinés à faciliter la coopération européenne entre les chercheurs, la collaboration interdisciplinaire, la documentation et l'information des milieux scientifiques et professionnels, et visant en particulier à préciser les problèmes de méthodologie des recherches.

C. — La Haute Autorité, ayant adopté ces recommandations, est donc disposée à apporter une aide financière aux organismes et spécialistes désireux d'entreprendre une recherche concernant les deux points précisés ci-dessous lesquels constituent le premier programme-cadre de recherches, valable pour une première année.

### Premier programme-cadre de recherches relatives à la Sécurité.

- 1) Sélection et formation du personnel (principalement en vue de vérifier l'efficacité réelle des moyens actuellement mis en œuvre et de mettre au point les méthodes les mieux adaptées aux besoins de la prévention) ;
- 2) Moyens de protection individuelle (en vue d'obtenir la meilleure adaptation à l'homme des moyens de protection individuelle, compte tenu des lois physiologiques et psychologiques).

D. — Les organismes et les spécialistes désireux d'entreprendre une recherche dans un des secteurs du premier programme-cadre « Facteurs humains - Sécurité » ont intérêt à demander au plus tôt les renseignements complémentaires nécessaires pour la présentation de leur demande d'aide financière à la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, Division des Problèmes du Travail, à Luxembourg.

Ces demandes d'aide financière devront parvenir à la Haute Autorité au plus tard fin avril 1959.

XIII<sup>mes</sup> Journées internationales d'Etude des Eaux du CEBEDEAU — Directeur : Prof. Edm. LECLERC, à Liège, du 6 au 9 mai 1959 (pendant la Foire internationale M.M.M.E.).

*Thème principal* : « La sédimentation » eaux potables, eaux usées, eaux industrielles, pollution des rivières.

Mercredi 6 mai : eaux de barrages.

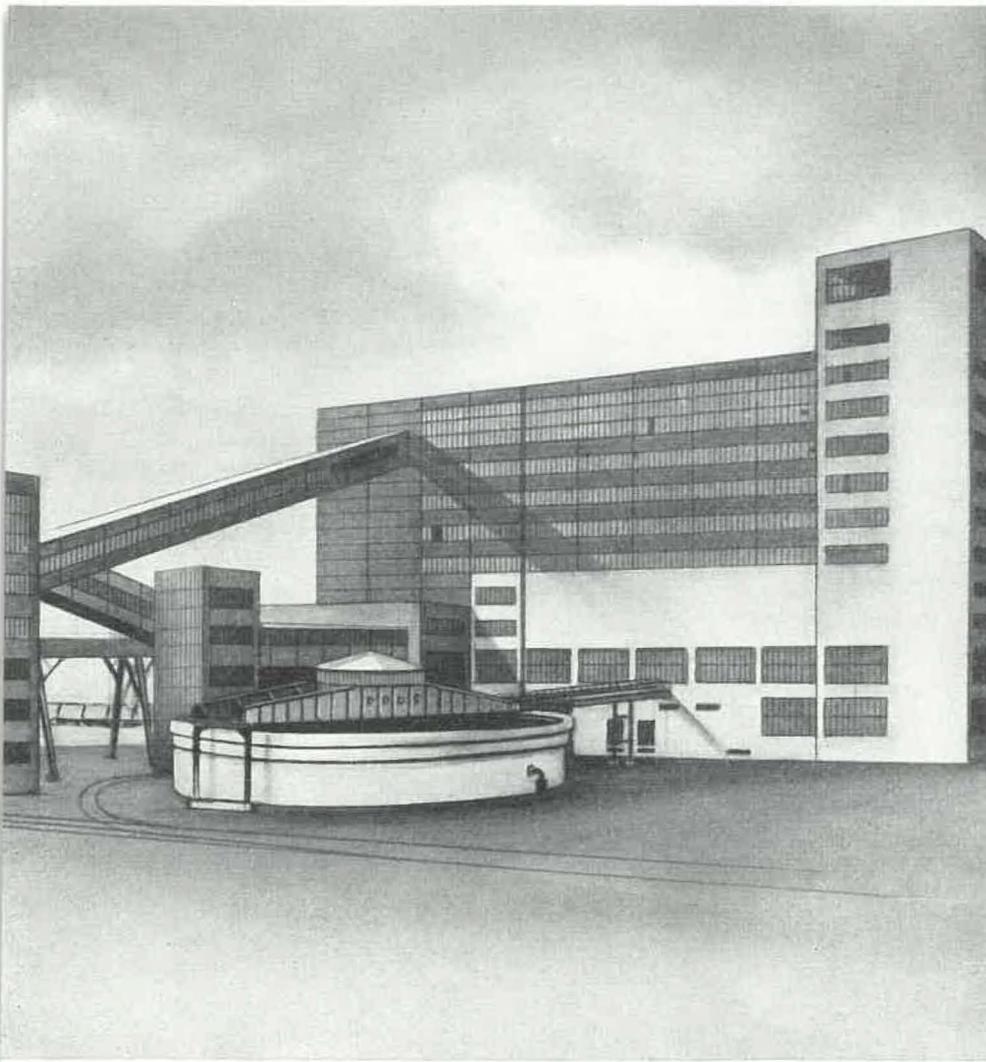
Jeudi 7 mai : excursion.

Vendredi 8 mai : études théoriques et sur modèles ; applications industrielles.

Samedi 9 mai : l'eau comme facteur économique.

Les matinées seront consacrées à quelques grandes conférences. Les après-midi seront réservées à une discussion dirigée sur les thèmes précités.

Les participations aux discussions sont enregistrées dès à présent au CEBEDEAU, 2, rue A. Stévert, Liège, ainsi que les inscriptions aux Journées (300 FB, cpte Ch. Post. n° 427.90).



- Préparation par liquide dense au moyen de séparateurs (sink and float) ou de cyclones-laveurs
- Préparation mécanique par voie humide au moyen de bacs-laveurs ou tables
- Procédé de flottation
- Préparation magnétique au moyen de séparateurs électro-magnétiques et à magnétisme permanent
- En plus, nous fournissons tout le matériel pour :  
le concassage et le broyage, la classification, la manutention, le stockage, l'épaississement, l'égouttage et la déshydratation, la sélection et le dépoussiérage.

## DOMAINE DE LA PREPARATION

NOUS CONSTRUISONS

**Des installations complètes de préparation de charbons, de minerais et de tous autres minéraux d'après le dernier progrès de la technique moderne.**

Nos laboratoires et stations d'essais sont à la disposition de notre clientèle. Prospectus spéciaux et notes explicatives sur demande.

**WEDAG**

**WESTFALIA DINNENDAHL GRÖPPEL AG. BOCHUM**

REPRÉSENTANT POUR LA BELGIQUE: **SYTECO S.P.R.L., BRUXELLES**

30 B, BOULEVARD DE DIXMUDE

**PRIX DE LA CHIMIE APPLIQUEE**  
**« François BOUDART »**

Ce prix, d'un montant de 50.000 F fondé en 1954 par la Fédération des Industries Chimiques de Belgique, est destiné à récompenser le ou les auteurs de contributions importantes au développement de l'Industrie Chimique Belge.

Il a été décerné déjà par 2 fois, notamment :

- en 1955, à Monsieur Clément GUILLISSEN, Docteur en Sciences Chimiques, Professeur Extraordinaire à l'Université Libre de Bruxelles, et,
- en 1957, à Monsieur André ROTT, Ingénieur en Chef, attaché aux Services de Recherches de la S.A. Photo-Produits Gevaert.

Une nouvelle épreuve est organisée pour attribution du prix en 1959.

Comme le Règlement le prévoit, le Jury, pour apprécier les mérites des candidats, fera entrer en ligne de compte, non seulement les publications éven-

tuelles de travaux originaux, mais aussi les brevets et, avant tout, les réalisations industrielles, telles que l'introduction de fabrications nouvelles, les inventions ou perfectionnements de procédés, l'amélioration des méthodes d'analyse et de contrôle des fabrications, etc...

A noter que les candidats devront résider en Belgique, au Congo-Belge ou au Ruanda-Urundi depuis au moins trois ans, sans distinction de nationalité et être de préférence porteurs d'un diplôme universitaire d'Ingénieur civil, de Docteur ou Licencié en Sciences, de Docteur en Médecine, de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien.

Les candidatures devront parvenir, avant le 31 mai 1959, sous pli recommandé, au Directeur de la Fédération des Industries Chimiques de Belgique, 32, rue Joseph II, à Bruxelles. Le Règlement, ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus, sur simple demande, à la même adresse.